

Déménageur sans frontière depuis 150 ans

Services

L'entreprise familiale A. Tessiot perpétue depuis 150 ans l'activité de déménagement. Très active auprès de la communauté militaire et bien implantée dans le centre de la France, la société berruyère a, au fil des décennies, beaucoup capitalisé sur les destinations post-coloniales et ultra-marines.

Thomas Migault
thomas.migault@centrefrance.com

François Tessiot n'a jamais déménagé plus loin que Saint-Doulchard. Mais il accumule les miles. Depuis 24 ans, il enchaîne, tous les trois mois, les vols entre Paris, La Réunion et Madagascar. À 72 ans, François Tessiot veille encore personnellement à l'activité outre-mer de l'entreprise familiale. Il continue d'écrire l'histoire de l'entreprise de déménagement A. Tessiot, née il y a 150 ans à Bourges. « Je suis toujours gérant mais je ne travaille plus que 10 % de mon temps », confie François Tessiot, épaulée par sa femme et sa fille, Anne Tessiot, qui a pris en main la direction financière de l'entreprise.

Militaires et colonies

Dans l'enclos des Bénédictins, à Bourges, où siège l'entreprise familiale, le temps semble figé mais l'histoire se poursuit.

L'entreprise a été créée en 1868, à Bourges, par Jacques Philippon. Marié à Françoise Tessiot, il avait laissé les rênes à l'un de ses neveux, Alphonse Tessiot, en 1902. L'entreprise, qui va prendre son nom, va beaucoup capitaliser sur l'activité de déménagement des mili-

itaires à Bourges. Avec la reprise de l'entreprise, en 1947, par Louis Tessiot, père de l'actuel gérant, l'activité va prendre de la hauteur dans les anciennes colonies, en Afrique du Nord, Afrique occidentale française, en Indochine mais aussi à Madagascar.

Création de Demeco

François Tessiot est arrivé aux commandes de la société de déménagement avec sa mère, Yvonne, et ses sœurs en 1966. C'est dans les années 60 qu'il participe à la création du groupe Demeco, qui regroupe des entreprises régionales de déménagement « pour créer des prestations nationales et internationales », se souvient François Tessiot.

S'il est encore propriétaire d'une partie des actions du groupe Demeco, ses membres fondateurs sont engagés depuis une dizaine d'années dans un bras de fer juridique avec les fonds d'investissement qui ont mis la main sur le groupe. Cinquante millions d'euros sont en jeu aux dires de François Tessiot. « On a investi depuis 1965 dans Demeco, on a apporté de la clientèle, on a créé des agences », justifie-t-il.

Car, aujourd'hui, l'entreprise A. Tessiot, c'est cinq sociétés basées à Bourges (siège social) et Limoges, et des succursales à Moulins, Nevers et Châteauroux

qui emploient quatre-vingts personnes. Une forte présence dans le centre de la France. Et des activités ultra-marines toujours dynamiques, à La Réunion mais aussi à Madagascar ou Mayotte depuis 2006. « On est en train de structurer des sociétés outre-mer en fonction du contexte local. Je reste confiant sur l'évolution de ces implantations qui correspondent à des besoins économiques », assure François Tessiot.

Entreprises et administrations

Face à la baisse des déménagements de particuliers en métropole, la spécificité de l'activité à l'international reste vitale. « On fait beaucoup de déménagements industriels et administratifs », souligne aussi François Tessiot. Mais ce qui l'inquiète le plus, c'est l'arrivée de nouveaux acteurs low cost sur le marché du déménagement que le gérant de l'entreprise berruyère qualifie de « concurrence sauvage ». « Ces sociétés ont des activités entre la France et l'étranger mais ne payent pas les mêmes charges que nous, dénonce-t-il. On a 150 ans mais on est très pauvre alors que, en 1995, on s'est installé en autofinancement à La Réunion. » Mais, depuis le début d'année, « il y a une grosse activité, on sent une certaine reprise économique », relève, confiant, François Tessiot. ■



NOS SPÉCIALISTES

Luc E. Brunet

Président de R & D Mediation (*), Bourges et chercheur associé à l'université Clermont-Auvergne

J'entendais, il y a quelque temps, le directeur d'une grande banque clamer que les néo-banques en ligne et le bitcoin ne l'inquiétaient nullement, car « nos clients nous aiment et nous seront toujours fidèles ». Un tel aveuglement peut surprendre de la part d'un dirigeant sachant diriger. Chaque jour, il discute avec son « staff » qui lui dit ce qu'il veut entendre, avec des consultants qui reformulent ce qu'il pense sans



Bourrichon 2.0

le remettre en cause. En fait, il se fait monter le bourrichon. C'est aussi ce qu'il se passe sur les réseaux sociaux. Facebook, en premier lieu, dispose d'algorithmes qui exposent chaque utilisateur à ce qu'il aime, et lui évite de voir tout ce qui remet en cause ses certitudes.

Ainsi ce montage de bourrichon 2.0 fait pencher l'utilisateur dans le sens où il veut tomber. Alimentant des achats inutiles et des complots imaginaires, ils ont industrialisé la rumeur et l'a priori qui vouent produits ou personnes à la haine arbitraire. Si vous croyez que la terre est plate, vous trouverez tous les contenus

qui s'y réfèrent dans votre flux de « news ». Ce n'est même pas un secret ni un complot.

Le réseau social l'a publié en 2014 dans une revue scientifique. Le titre ? « Mise en évidence expérimentale de la contagion émotionnelle à grande échelle grâce aux réseaux sociaux. » Bien que tout cela soit connu et public, beaucoup croient que les réseaux sociaux sont la vérité et les informations de presse un complot. Notre banquier pense que tout va bien entre ses œillères, mais la certitude abîme plus sûrement que le doute. ■

(*) <https://www.rdmediation.fr>

L'ÉCO EN BREF

VÉHICULE ■ Dons

L'entreprise berruyère de déménagement A. Tessiot (*lire ci-dessus*) a lancé, jusqu'au 15 janvier, une campagne de collecte de dons sur la plateforme de financement participatif Tudigo pour financer un véhicule électrique. Contact : <https://www.tudigo.co/don/150-ans-de-demagements-tessiot>. ■

BGE ■ Entrepreneurs

La BGE du Cher fête le premier anniversaire de son centre d'affaires de quartier (70, avenue de la Libération à Bourges), le 1^{er} février à partir de 9 heures. Animations : digitalisation des TPE/PME, création d'associations ou coopératives, validation des acquis de l'expérience. ■